



Mairie d'AUBY
Prestations d'entretien pour la propreté de la ville
Avenant 1
Décision n° 2026/031MP

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le



ID: 059-215900283-20260225-DD_2026_031-CC

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2122-22 relatif aux compétences du Maire ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 mai 2025, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Vu le marché n° 2023-04 notifié le 28 février 2023 au Centre Social Pablo Picasso Aubry, pour un montant de 207 000 € HT ;

Vu l'article 1-6 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) prévoyant la possibilité de prolonger le marché en cas de déclaration sans suite de la procédure engagée pour son renouvellement ;

Considérant que la consultation lancée pour le renouvellement du marché a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité des prestations ;

Considérant que la prolongation d'un (1) mois entraîne une incidence financière de 5 750 € HT ;

Considérant que cette modification représente environ 2,78 % du montant initial du marché et demeure limitée, justifiée et proportionnée ;

Le Maire,

Décide

Article 1

De procéder à la signature de l'avenant n°1 au marché prestations d'entretien pour la propreté de la ville actant la prolongation du marché pour une durée d'un mois.

Article 2

Le marché est prolongé du 1^{er} mars 2026 au 31 mars 2026

Article 3

La prolongation entraîne une augmentation du montant du marché de 5 750 € HT.

Le nouveau montant du marché est porté à la somme de **212 750 € HT**

Les autres stipulations du marché demeurent inchangées.

Article 4

De transmettre la présente décision au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.

Mairie d'AUBY
Prestations d'entretien pour la propreté de la ville -
Avenant 1
Décision n° 2026/031MP

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 059-215900283-20260225-DD_2026_031-CC

S'LO

AUBY, le 25 février 2026

Bernard CZECH,
Maire

Signé électroniquement par
Bernard Czech



Le 26 février 2026